

**Formation au projet diocésain : la rectrice de Strasbourg renvoie la Fep CFDT à ses choix et ses mandats.**

Vouloir imposer aux enseignant(e)s des établissements privés sous contrat une "formation au projet diocésain", cela arrive parfois. La Fep CFDT semble enfin s'en émouvoir en Alsace.

Voir le communiqué sur le site de **ce syndicat adhérent au Comité National de l'Enseignement Catholique (CNEC)**, participant aux divers comités diocésains et inter diocésains (CAEC, CRAEC, ...) et aux "arrangements internes".

Les statuts de cette association (et ses déclinaisons locales), que la Fep CFDT semblent avoir oubliés, sont pourtant clairs :

**"prépare et favorise les évolutions de l'Enseignement catholique. Il élabore, discute et décide des orientations de l'Enseignement catholique, arrête des règles communes qui s'appliquent aux établissements et à l'ensemble des structures de l'enseignement catholique, veille à leur mise en œuvre par le secrétaire général de l'Enseignement catholique."**

A ce titre, elle a fait le choix de :

- s'opposer au statut de fonctionnaire pour les enseignant(e)s, lui préférant le statut bancal d'agent plus ou moins contractuel,
- imposer aux enseignant(e)s d'être la variable d'ajustement des dotations horaires : imposition de temps incomplet + HSA à certains collègues, surtout celles et ceux en situation de précarité ...,
- volume d'IMP ridicule par rapport au travail fourni et aux dotations des établissements publics
- Tripatouillage des affectations et mutations via un arrangement interne,
- Gêner ou empêcher les enseignant(e)s s'ils veulent suivre des formations professionnelles (moindre prise en charge des frais voire même absence de prise en charge).

Madame la rectrice de Strasbourg (sans aller jusqu'à rappeler à la Fep CFDT ce à quoi elle s'engage et participe) a pris une décision litigieuse en imposant la présence contre nature des enseignants à des formations diocésaines.

Évidemment, la Fep CFDT a déposé un recours pour excès de pouvoir... évidemment !

Il est probable que si notre organisation syndicale avait été saisie de la situation, du fait de son poids au sein de l'Education nationale et de son engagement républicain, la réponse n'aurait pas été la même ...